

MAIRIE
DE
CUREMONTE

PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU 25/07/2022

DE38/2022	TARIFS ET LOCATIONS SALLE ROTARY CLUB
DE39/2022	GRATIFICATION STAGIAIRE
DE40/2022	TRAVAUX SECURISATION LE RIVAL
DE41/2022	REPRISE ANCIEN VEHICULE COMMUNAL
DE42/2022	ADMISSION EN NON VALEUR
DE43/2022	ALIENATION DE CHEMIN PRE RIGAL
DE44/2022	TARIFS GITE 2023 ET COTISATION

Séance du 25 juillet 2022

Présents : Nelly Germane , Alban Martin, Marc Calès, Véronique Magne, Sylvain Guionie, Isabelle Lamoureux, Agathe Corre , Marguerite Prévost, Marlène Miquel, Huguette Puyjalon

Absent : Gilles Tronche

-Le Compte-Rendu de la dernière séance du 13 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Décisions du Maire :

- proposition d'acquisition d'un véhicule Renault Mascotte pour la somme de 10 800 €.
- raccordement électrique du parking
- travaux de viabilisation au Rival : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. L'entreprise Pouzol est choisie pour la somme de 26 455€ HT. Les travaux commenceront à l'automne.

Ordre du jour :

-**Location de la salle polyvalente au Rotary Club** du 18 au 23 septembre 2022 : La somme de 300 € est approuvée à l'unanimité

-**Gratification de Mademoiselle Billière**, en tant que stagiaire pour un mois auprès de Christophe Simbille (7 juin-7juillet 2022) pour la somme de 200 €. Cette somme est approuvée à l'unanimité

-**Travaux de voirie au Rival. :**

Mme le Maire rappelle la délibération DE72/2021 concernant la réalisation de travaux de sécurisation sur le secteur LE RIVAL-LA GERVAISE, suite à l'implantation de nouvelles constructions, ainsi que les décisions du Maire N°11-21 et N°09-22 désignant pour maître d'œuvre l'entreprise DEJANTE et pour la réalisation des travaux, l'entreprise TP POUZOL.

Le montant total des devis pour l'ensemble du projet s'élève à :

- Maîtrise d'œuvre : 3 400.00 € HT soit 4 080 € TTC

- Travaux : 26 455.00€ HT soit 31 746.00€ TTC

- TOTAL : **29 855.00€ HT** soit **35 826.00€ TTC**

Madame le Maire indique au Conseil que la demande de subvention DETR n'a pas obtenu une réponse favorable et souhaiterait donc pouvoir soumettre ce projet au Conseil départemental au titre des dispositions « Amendes de police » du Conseil Départemental, dispositif de rétrocession du produit des amendes de police relatives à la circulation routière sur leur territoire, aux communes et à leur groupement.

A ce titre les travaux pourraient être subventionnés au taux de 35%.

• Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide

1) De solliciter une **subvention au Conseil département au titre des dispositions « Amendes de Police »**,

2) De définir le **plan de financement** comme suit :

3) Coût de l'opération **35 826.00 € TTC** soit 29 855.00€ HT

Subvention « Amendes de Police » 35% 10 449,00 €

FCTVA 5 876.90 € Reste à charge 19 500.10 €

Demande de Participation au Foyer Rural pour les frais occasionnés sur le parking de Lesturgie : le coût global des travaux s'élève à 5 304€ comprenant entre autres, les frais d'électricité dont la réalisation temporaire a nécessité l'intervention en deux phases de l'entreprise de contrôle SOCOTEC pour 378€ et 282€. Des frais de gaine spécifiques à cette installation provisoire ont coûté 560€ ... Mme le Maire propose au Conseil municipal de solliciter une participation symbolique au Foyer Rural.

Considérant les divers aspects : forfait symbolique ou consommation réelle d'électricité, nécessité d'un traitement paritaire entre toutes les associations, quid de l'électricité, distinction entre animation ponctuelle et animation annuelle. Après une « longue discussion », la décision est reportée au prochain conseil...

-Une proposition de reprise du véhicule Renault Trafic pour 1 050€ par l'entreprise MFPL a été approuvée à l'unanimité

-Monsieur le Trésorier de MEYSSAC n'ayant pu recouvrer des titres cantine, propose aux membres du conseil municipal d'imputer en Admission en non-valeur la somme de 125,05€, ce qui est approuvé à l'unanimité

-Aliénation de chemin au Pré-Rigal : une demande a été formulée par une administrée d'aliéner une portion du chemin au Pré-Rigal. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais souhaite, avant le démarrage de l'enquête publique, solliciter l'avis des propriétaires des parcelles mitoyennes pour s'informer sur leur accès.

-Gîtes de France 2023. Tarifs : Le CM décide de ne pas augmenter les tarifs de la location du gîte situé au-dessus de la mairie pour l'année 2023, ce qui se traduit ainsi :

- *Basse saison* : 180 € la semaine
- *Moyenne saison et vacances scolaires* : 225 € la semaine
- *Haute saison* : 360 € la semaine
- *Très haute saison* : 370 € la semaine
- *Week-end* : 2 nuits : 90 € 3 nuits : 120 €

Montant de la caution : 155 €

Forfait ménage non réalisé : 30 €

Forfait chauffage : 6€/jour d'octobre à fin avril.

Les membres du conseil municipal acceptent la convention de mandat ainsi que le montant de la cotisation pour la somme de : 237.50 €. Cette somme sera inscrite au budget 2023.

Questions diverses

Une personne, amie d'un administré subissant un traitement médical lourd, a contacté Madame le Maire aux fins d'assister temporairement ce malade du 2 au 20 Août. Agathe Corre et Véronique Magne se proposent de lui rendre visite et de pourvoir temporairement aux besoins dont il aurait à faire face.

-Lecture de la lettre d'un habitant du Marché constatant des désordres sur son terrain (déplacement important de graviers) lors des fortes pluies. Marc CALES s'étant déjà rendu sur place a constaté qu'il s'agit plutôt d'un problème entre propriétés voisines. Il conviendra de recontacter la personne.

-*Soirée des élus le 1^{er} Août* : environ 70 personnes inscrites. Les 3 commerçants sont sollicités pour la partie nourriture (salée, sucrée).

-*Aménagement du bourg*. La consultation à maîtrise d'œuvre a été lancée

-Une accordéoniste, Amélie Castel, se propose de jouer dans les rues.

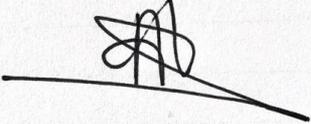
-*Financement des toilettes du parking de Lesturgie* : Rappel du coût total HT : 36 289.75 € SOIT 43 547.70 € TTC. Nous venons de recevoir l'arrêté de subvention de l'Etat au titre du CRTE pour 3 583€. A ceci s'ajoutent la subvention DETR : 16 125€ et la subvention départementale pour 8 959 €. Le fonds de compensation de TVA est de : 7 143.56€. L'autofinancement à charge pour la commune est de 7 736.81 €

-*Vacances de Sarah Boinot* du 8 au 28 Août 2022 : fermeture de la Mairie du 8 au 15 Août. Puis permanence assurée en roulement par
mercredi 17 : Alban Martin et Agathe Corre
lundi 22 : Véronique Magne et Agathe Corre
mercredi 24 : Marguerite Prévost et Agathe Corre

-Constat parking de LESTURGIE: quelques d'usagers ne paient pas...Il est évoqué la mise en place d'un panneau « Contrôle fréquent ».

-Nouveauté à Curemonte pour l'été : balades en calèche d'1h et quart avec planche apéritive, boisson... 35€ par personne, sur réservation

Agathe Corre le 07 septembre 2022



A handwritten signature in black ink on a white background. The signature is stylized and appears to be 'AC' or similar initials, with a long horizontal line extending to the right from the bottom of the signature.